L'ABEILLE.

PAPIER ET PUBLIC, TOUS LES JOURS, PAR
JEROME BAYON.
IMPRIMEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

"Il faut que l'UNION soit conservée."

LUNDI MATIN, 27 MAI 1833.

POUR GOUVERNEUR :

J. B. DAWSON.

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLEANS, 27 mai.

La malle du nord, arrivée samedi, n'a rien apporté de nouveau—celle d'hier n'est venue que de la Géorgie.

C'est avec plaisir que nous reconnaissons que nos observations sur la malpropreté des égouts de la ville ont été immédiatement prises en considération par la police. Sans doute le maire, dont nous voulions éveiller la sollicitude, a reconnu que ce n'était pas sans motif que nous nous plaignions ; l'ordre a été donné à l'ingénieur de la pompe-à-feu de la mettre en mouvement, et les ordures ont disparu de la plupart des endroits où elles séjournaient. Nous ne prétendons point nous attribuer le mérite de ce changement, car nous sommes persuadés qu'il n'a pas eu lieu parce que nous l'avons demandé, mais parce qu'on en a senti la convenance et la nécessité. Du reste, ce n'est jamais que dans l'intérêt *général* que nous recommandons une amélioration; c'est aussi au nom du public que nous remercions l'administration municipale de l'empressement qu'elle a mis à remédier aux négligences de la police, qui pouvaient avoir des conséquences si funestes dans les circonstances actuelles.

PERTE DU BATEAU A VAPEUR LIONESS.

Le bateau à vapeur *Lioness*, capitaine Wm. L. Coccrille, allant de la Nouvelle-Orléans à Natchitoches, a pris feu à 40 milles d'Alexandrie sur la rivière Rouge et a été entièrement consumé; 15 ou 16 personnes ont péri, et il en a à peu près autant de blessées plus ou moins grièvement.

Voici les noms des victimes de ce déplorable événement :

Passagers tués—L'hon. Josiah S. Johnston, de la Louisiane ; E. Q. Riggs, d'Alexandrie ; Michel Boyce, dito ; Michel Clifford, de la Nouvelle-Orléans ; Hertz, du Texas ; Irwin, passager sur le pont et un autre.

Hommes de l'équipage tués—John Coley, second ; Sansinville ; John Stewart, cambusier, d'Angleterre ; Samuel Landis, marin ; Wm. N. S. Cant, dite ; James Fulton, dito ; Mary Anderson, servante de la chambre ; Alexander, cuisinier, une négresse.

Passagers blessés—L'hon. Edward D. White, de la Louisiane, grièvement ; Henry Boyce, d'Alexandrie ; M. Kilbar, dito, grièvement ; J. H. Graham, de la Nouvelle-Orléans ; Josiah Johnston, fils de l'hon. J. S. Johnston ; Michel Colgen, des Natchitoches ; J. V. Bossier, dito ; Rupete, dito.

Equipage blessé—MM. Isaac Wright, pilote, grièvement; John Roberts, ingénieur ; John Gilmore, marin ; deux autres marins et un chauffeur.

Toutes les autres personnes à bord ont échappé sans blessures. Une grande partie du bagage a été perdue ainsi que l'argent appartenant à des passagers.

On ignore comment le feu a pris ; on suppose qu'il a été communiqué ou par des étincelles sortant des fourneaux, soit dans les écoutilles qui étaient ouvertes, soit dans le feu, soit dans le trou pour la grande roue de la machine à vapeur, ou par la chandelle dont quelques matelots se servaient à fond de cale où ils étaient occupés à tirer le fret ; peut-être une étincelle est tombée sur un panier de paille d'emballage ou autre matière combustible, et le feu a pris trop rapidement pour pouvoir être éteint par ces personnes qui étaient en cet lieu, toutes perdant la vie, aucun d'eux n'étant sorti pour donner l'alarme ou prendre, en, le plus tard de l'é-é-ment.

Le bateau à vapeur est tout le chargement coulèrent à peu près du milieu de la rivière et sont entièrement perdus.

Nous avons lu les plus grands éloges aux habitants du voisinage de l'Alexandrie pour le prompt secours qu'ils ont apporté à sauver ceux qui étaient restés ; et nous ne pouvons trop louer leur touchante hospitalité, les soins qu'ils ont prodigués aux blessés et leur générosité envers les malheureux passagers dépouillés de tout, ainsi qu'aux hommes composant l'équipage du bateau naufragé.

J. W. TWICHELL, commis.

Nouvelle-Orléans, à bord du bateau à vapeur *Huron*, 1 mai.

P. S. On attribue le désastre entier à une explosion de poudre causée par le feu qui était à fond de cale.

Les journaux de la Jamaïque disent que le président de l'entre-Amérique vient de défendre toute espèce de communication entre cette république et l'île de Cuba. Cet ordre est motivé sur ce que le président a appris, que les rebelles dirigés à Omoa ont reçu des munitions de guerre et des provisions du gouvernement de la Havane.

Une lettre datée de Rio-Janeiro, le 16 mars, contient ce post-scriptum:—

"Demain est le jour désigné pour la nomination des députés, et le gouvernement appréhende qu'il n'éclate des troubles. On rencontre des gardes dans toutes les rues ; mais il n'y a rien à craindre."

On a reçu des nouvelles de la Colombie du 17 mars ; à cette époque la république jouissait de la paix et continuait de prospérer. Le général Santander a été élu président, et don Joachim Mosquera vice-président, et le 1er. mars le général H. Lopez a commencé l'exercice de ses fonctions comme ministre de la guerre et de la marine. Le message du président Santander, à l'ouverture du congrès, est dit-on un document d'une haute portée et tout-à-fait digne d'un homme d'état. Le président a dû prêter serment le 1er. avril.

Nous avons parlé dernièrement de la renonciation du général Santa-Anna, à la présidance du Mexique ; afin de donner une idée de l'admiration universelle que lui a value cet acte, et pour faire voir surtout de quelle manière il est envisagé par les hommes qui semblaient craindre que la présidence du Libérateur n'irritât le parti vaincu, au point de provoquer de nouveaux désordres, nous traduisons l'article suivant de la *Gazeta* de Tampico.

TAMPICO, 15 avril.

"Quel spectacle brillant présentent aujourd'hui les affaires de notre république ! Le premier magistrat de la nation, le héros du peuple, qui à tant de titres a mérité le vote unanime de tous les Mexicains, vient de manifester une renonciation, dont il ne se peut trouver d'exemple que chez nos frères du nord seulement. Que diront les ennemis de la liberté, qui affectaient de voir dans le général Santa-Anna un despote ambitieux, qui ne se prévalait des armes que pour qu'elles tournassent à son agrandissement personnel ; que diront-ils en voyant qu'élevé par la généralité des suffrages au poste le plus haut auquel la nation puisse le porter, il dépose sur l'autel de la patrie cette même investiture qu'il vient de recevoir spontanément d'un peuple libre ; et cela, seulement parce que les amis des désordres anarchiques pourraient croire qu'il a des vues ambitieuses, et se prévaloir de ce prétexte pour surprendre la bonne foi des citoyens patriotes. Il pense que la tranquillité du pays et la guérison des plaies que lui a faites une guerre destructive dans laquelle les champs étaient teints du sang des pères versé par les fils, et du sang des fils versé par les pères, exigent de lui l'entier abandon des fonctions de la première magistrature d'un peuple, à laquelle l'élèvent huit millions d'abitants. Il est vrai que le général Santa-Anna s'est présenté mille et une fois avec intrépidité devant la mort, qu'il a gagné un grand nombre de batailles et fait preuve de beaucoup de génie, de courage, d'énergie, de talent et de patriotisme ; mais il vient de remporter le plus grand triomphe qui soit réservé à l'homme dans sa carrière terrestre ; il s'est élevé au-dessus de la nature humaine, pour le bien de la patrie ; et aux brillantes épithètes des guerriers, il joindra celles de héros vertueux et de républicain *désintéressé*.

"Il vient de donner une preuve de sa magnanime libéralité, en n'acceptant la pension annuelle de deux mille piastres qui lui a été assignée pour ses services à la patrie par l'état d'Yucatan, que pour la céder à son tour au bienfait de l'instruction publique. Quel exemple de prudence et de générosité ! Il n'a pas voulu rejeter la dot généreux de cet état reconnaissant ; mais il a voulu qu'il tournât au profit de l'éducation, branche primordiale dans une nation libre.

Ce citoyen, que le doigt de la providence nous indique comme l'ange tutélaire de la patrie a pénétré jusqu'au-delà des bornes des merveilleux. Il suit que le parti de la désunion se trouve dans ces hommes qui ne savent ou ne veulent pas apprécier les bienfaits inestimables de la liberté, de l'ordre, de la paix, de l'abondance générale, et que, de manière du Pantre, ils [illegible] à la répandre. L'attitude du président est retirée et calme, mais menaçante et impénétrable pour ceux qui tentaient de troubler la tranquillité publique; et sa position, d'où il observe, comme du haut d'une tour, les machinations des ennemis, suffira pour étouffer l'esprit inquiet des méchants. Notre général a conquis par les armes les institutions libres; et aujourd'hui il veut les consolider par la paix et le repos.

"Il n'a pas présenté à la nation de grands et pompeux manifestes pour décorner son action héroïque, afin d'arracher des mots d'admiration et de reconnaissance, deux choses qu'il sait être gravées dans le cœur de tout bon Mexicain. Il sait combien sa renonciation va aider à cimenter profondément les institutions qui ont coûté tant de sacrifices; mais il ne veut pas faire parade de ce qu'il croit que le bien de la patrie exige. C'est ainsi que d'une manière sensée, claire, sans pompe, sans ostentation, et pleine d'une noble simplicité républicaine, il a allégué le mauvais état de sa santé pour ne pas se charger des affaires de la présidence. Il est vrai que la nation sentira toute la pureté et la sainteté des idées qui le privent de voir assis dans le fauteuil présidentiel ce général tant aimé et qui a si bien mérité d'elle; mais l'illustre citoyen qui l'occupera à sa place mérite l'entière confiance d'un peuple qui offre au monde le second grand exemple que les hommes peuvent se gouverner seuls. Louange éternelle à notre président, à cet homme du peuple, à cet homme dont la postérité invoquera le nom pour réveiller les esprits contre l'oppression et l'anarchie.

(*Gazeta de Tampico.*)

MŒURS DU LEONNAIS.—(*Suite et fin.*)

HOSPITALITE.—HISTOIRE DE ROSE-LE-FUR RACONTEE PAR UN MENDIANT.

Vous qui traversez le Léonnais, et que le froid et la faim ont surpris, approchez sans crainte, laissez votre bâton de voyageur à la porte de la chaumière, et allez vous asseoir au milieu de la famille léonnarde à l'heure du repas. Les pauvres sont les hôtes de Dieu, jamais une voix rude ne les repousse du seuil : aussi ne s'arrêtent-ils ils point timidement à la porte ; ils entrent avec confiance en laissant tomber ces mots : Que Dieu bénisse ceux qui sont ici! Et vous-même répond le maître de la maison, en montrant une place au foyer. Le porte haillons s'assied. Le feu d'ajonc et de genet est ranimé ; on décharge le mendiant de son bissac, qu'il ne reprendra que pesant de dons nouveaux ; et il commence à payer l'hospitalité de son hôte en lui recontant ce qu'il a appris dans ses dernières courses. Il lui dira si le recteur de Mespaul ou celui de Guiclan est malade, si les blés de Plounéour sont plus avancés que ceux de Taulé, si la toile s'est bien vendue au dernier marché de Landernau.

Parfois aussi il saura lui rappeler un remède utile, il lui parlera du pélerinage à Saint-Jean-du-Doigt, pour guérir le mal d'yeux. Il l'engagera à s'aller mettre sous la fontaine de Saint-Laurent pour se préserver des douleurs rhumatismales. Il *pennerès*, il indiquera quelles sont les fontaines dans lesquelles on va jeter une épingle de son *justin*, et comment on se marie dans l'année lorsque l'épingle tombe la pointe en bas. Il racontera combien il y avait de jeunes filles assises sur le pont de Pinzé, à la Saint-Michel ; combien de jeunes gens sont venus chercher des épouses à cette foire de femmes, et combien de mariages s'en sont suivis. Il saura de plus chanter les dernières complaintes qui ont été faites à Morlaix sur le naufrage des huit douaniers près de Kerlandy, ou sur l'assassinat du meunier de Pontou.... car le mendiant est le barde de la Basse-Bretagne, c'est le porte-nouvelles, le commis-voyageur de cette civilisation toute patriarcale.

Naguère encore il partageait avec les tailleurs de campagne, autre espèce de nouvellistes nomades, la fonction de porter les premières propositions de mariage. C'est aussi le mendiant qui a le plus retenu de ces récits prestigieux que le Léonnard aime à écouter pendant ses soirées d'hiver auprès de son large foyer. Nous nous sommes souvent appelé l'impression que fit sur nous une de ces histoires miraculeuses que nous entendîmes une nuit que la chasse et le mauvais temps nous avaient amenés dans une ferme du Léonnais. Nous la rapportons ici sans addition ni retranchement ; mai, malheureusement, traduite, rédigée, dépouillée de la sauvage énergie du langage breton, de l'accentuation rauque et accélérée du mendiant, et surtout de l'étrangeté saisissante que lui prêtaient une demi-lueur du foyer, ces groupes effrayés d'enfants et de femmes, et cette voix solennelle de l'homme [illegible] qu'au delà de ces murs régnait la nuit, que les écuries jaillissaient entre les feuilles de la chaumière, [illegible] le vent :

EXORDE.

"*In nomine patris, et filii, et spiritus sancti.*

"Je prie Dieu le père, Jésus-Christ son fils, ainsi que le Saint-Espit, de me donner la parole qui persuade, afin que vous puissiez, jeunes gens et jeunes filles, tirer profit de l'histoire véritable que vous allez entendre. Puissiez-vous y songer, car un bon souvenir suffit quelquefois pour sauver son ame.

"*Amen*..

LE DRAP MORTUAIRE.

Récit.

"Il y avait autrefois à Plouescat une jeune fille nommée Rose-le-Fur, belle comme la naissance du jour, et aussi pleine d'esprit qu'une demoiselle qui sort du couvent.

"Mais les mauvais conseils l'avaient perdue. Rose était devenue aussi légère qu'une paille d'avoine, volant partout où l'emportait le vent du plaisir; ne rêvant que *parées*, flatteries de jeunes gens et beaux atours pour rendre les cœurs malades. On ne la voyait plus aux églises, ni au confessionnal ; à l'heure des vêpres, elle se promenait tenant ses amoureux par le petit doigt, et même à la Toussaint elle n'était pas venue prier sur la tombe de sa mère.

"Dieu punit les mauvais fils ; enfans, écoutez l'histoire de Rose-le-Fur de Plouescat.

"C'était un soir.... bien tard.... elle était allée à la veillée loin de chez elle, pour écouter des complaintes autour du foyer. Elle revenait seule, répétant tout bas une chanson que lui avait apprise un jeune Roscovite. Elle arriva près du cimetière, et monta sur les marches aussi gaie que l'oiseau au mois de mai.

"Comme elle passait l'escalier, minuit sonna!.... mais la jeune fille ne pensait qu'au beau Roscovite qui lui avait appris cette chanson. Elle ne fit point le signe de la croix, ne murmura point une prière pour ceux qui dormaient sous ses pieds, elle traversa le lieu saint, hardie comme une mécréante!....

"Elle était déjà vis-à-vis la porte de l'église, lorsqu'en jetant les yeux autour d'elle, elle vit que sur toutes les tombes il y avait un drap blanc retenu aux quatre coins par quatre pierres noires. La jeune fille s'arrêta.... Elle était dans ce moment devant la tombe de sa mère; mais au lieu d'éprouver une sainte épouvante, poussée par le démon, Rose se baissa, prit le drap mortuaire qui était sur cette fosse, et l'emporta avec elle dans sa maison.

"Elle se coucha, et ferma bientôt les yeux; mais veilla qu'un songe horrible vint dormir à ses côtés.

"Elle croyait se trouver étendue dans un cimetière. Une tombe s'ouvrait devant elle, une main de squelette en sortait, s'étendait de son côté, et une voix lui disait: *Rends-moi mon drap mortuaire, rends-moi mon drap mortuaire!*.. Et en même temps la jeune fille se sentait entraînée vers la tombe par une puissance invisible.

"Elle se reveilla en jetant un grand cri. Trois fois elle s'endormit, et trois fois elle fit le même rêve.

"Quand le jour vint, Rose-le-Fur, l'effroi dans le cœur et dans les yeux, courut chez le recteur, et lui racontacs qui lui était arrivé.

"Elle lui fit toute sa confession, et elle pleura ses fautes, car elle sentait alors qu'elle avait péché.

"Le recteur était un véritable apôtre, bon pour le pauvre et doux de parole; il lui dit: Ma fille, vous avez profané les tombes. Ce soir, à minuit, allez au cimitière, et remettez le drap mortuaire où vous l'avez pris.

"La pauvre Rose se mit à pleurer, car toute son audace était tombée; mais le recteur lui dit: Ayez bon courage, je serai dans l'église, priant pour vous; vous entendrez ma voix du lieu où vous serez.

"La jeune fille promit de faire ce que le prêtre ordonnait. Quand la nuit fut venue, vers l'heure indiquée, elle se rendit au cimetière, ses jambes tremblaient sous elle, et tout tournait devant ses yeux. Comme elle entrait, la lune se, voila tout à coup, et minuit sonna!....

"Pendant quelque temps on n'entendit rien....

"Enfin le recteur dit à haute voix. Ma fille, où êtes-vous? Prenez courage je prie pour vous.

"—Je suis près de la tombe de ma mère, répondit une voix faible et lointaine.... Mon père, ne m'abandonnez pas.

"Il y eut un silence.

"—Prenez courage, je prie pour vous, dit encore le prêtre à haute voix.

"—Mon père je vois les tombes qui s'ouvrent et les morts qui se lèvent.

"Cette fois, la voix était si faible, qu'on eût cru qu'elle venait de bien loin à travers l'espace.

"—Prenez courage, répéta le bon prêtre.

"—Mon père! mon père! murmura la voix devenue encore plus faible, les voilà qui étendent les draps mortuaires sur les tombes.... Mon père, ne m'abandonnez pas.

"—Je prie pour vous, ma fille.... Que voyez-vous?

"—Je vois la tombe de ma mère qui se lève; la voilà, la voilà.... Mon père....

"Le prêtre prêta l'oreille pendant un instant, il ne saisit qu'un murmure lointain et inexplicable. Tout à coup un cri se fit entendre, un grand bruit comme celui de plus de cent pierres sépulcrales qui retombaient, retentit dans la nuit; puis ce vent.

"Le recteur se jeta à genoux, et se mit à prier de toute son âme, car la terreur était aussi entrée dans son cœur.

"Mais le lendemain on cherche en vain Rose-le-Fur, Rose-le-Fur ne reparut plus: la tombe de sa mère s'était fermée sur elle.

MORALITE.

"Ainsi, jeunes filles et jeunes gens, que cette histoire vous serve d'exemple. Soyez pieux envers Dieu, et aimez vos parens, car la punition frappe toujours les têtes légères et les mauvais cœurs."

Nous avons entendu beaucoup d'autres récits semblables qui sont populaires dans le pays, et nous en avons écrit quelques uns, mais il nous semble qu'ainsi transformés ils perdent presque tout leur mérite, et ne valent même plus les contes de pure invention.

E. SOUVESTRE et E. CHARTON.

(*Revue encyclopédique*)

DIES IRÆ
DE KOSCIUSZKO.

Jour de colère, jour de larmes,
Où le sort, qui trahit nos armes,
Arrêta ton vol glorieux !

A ton côté, ombre chérie,
Elle tomba notre patrie,
Et ta main lui ferma les yeux.

Tu vis de ses membres livides
Les rois comme des loups avides,
S'arracher les lambeaux épars.

Le fer dégoutant de carnage,
Pour en grossir leur héritage,
De son cadavre fit trois parts.

La Pologne ainsi partagée,
Quel bras humain l'aurait vengée ?
Dieu seul pouvait la secourir.

Toi-même, ô la crus sans vie;
Mais son cœur, c'était Varsovie:
Le feu sacré n'y put mourir.

Que ta grande ombre se relève;
Secoue, en reprenant ton glaive,
Le sommeil de l'éternité.

J'entends le signal des batailles,
Et le chant des funérailles
Est un hymne de liberté.

Tombes, tombes, voiles funèbres:
La Pologne sort des ténèbres,
Féconde en nouveaux défenseurs

Par la liberté ranimée,
De sa chaîne elle s'est armée,
Pour en frapper ses oppresseurs.

Cette main qu'elle te présente
Sera bientôt libre et sanglante,
Tends-lui la main du haut des cieux.

Descends pour venger ses injures,
Ou pour entourer ses blessures
De ton linceul victorieux.

Si cette France qu'elle appelle,
Trop loin, ne peut vaincre avec elle,
Que Dieu du moins soit son appui:

Trop haut, si Dieu ne peut l'entendre,
Eh bien! mourons pour la défendre,
Et nous irons nous plaindre à lui.

CASIMIR DELAVIGNE.

Liste Maritime.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Heraclide, Cook, Boston, Lincoln et Green.
Navire Intrinsic, Balton, Liverpool, Tayleur, Grimshaw & Sloane.
Navire Eleanor, Stockton, Baltimore, J H Shepherd & co.
Navire Archer, Cole, Philadelphie, T Toby et co.
Barque Jane, Ritchie, Greenock, Holmes et Millen.
Brick Duroc, Hood, New-York, White et co.
Brick Florida, Blaisdale, Richmond, L H Gale.
Brick Franklin, Barton, Providence, L H Gale.
Brick Napoleon, Fales, Thomaston, L H Gale.
Brick Union, Crosby, Boston, L H Gale.
Brick Alfred Mitchell, Baltimore, Harrod et Quales.
Brick Globe, Dennison, Anvers, Brander, McKenna et Lee.
Goël. Nancy, Sydman, New-York, J W Zacharie et co.
Goël. Water Witch, Riley, New-York, L H Gale.
Goël. Charlotte, Leonard, Pensacole, Allen et Debois.
Goël. Emblem, Boker, Pensacole, Capitaine.

ARRIVES.

Bateau de remorque *Whale*, avec le navire Venus, et la goël. Anna-Maria.

Bateau a vapeur Natchez, ayant amené le bateau a vapeur Caledonia, qui a eu son tuyau de vapeur cassé—il n'en est arrivé aucun accident fâcheux—le Natchez a également amené le brick Planter et la goël. John Hope.—Rien en vue.

Navire Venus, Depassand, de Marseille.
Brick Planter, Purdy, 56 jours de [illegible]
Goëlette John Hope, McDonald, de [illegible]
Goël. Anna-Maria, Gracia, de Tabasco.
Goël. Lady, du bayou Lafourche.
Bateau a vapeur Cora, Struck, de La Fourche.
Bateau a vapeur Huntsville, Shelleck, Bayou Sarah.
Bateau a vapeur Red Rover, Miller, de Nashville.
Bateau a vapeur Friend, Scott, de La Fourche.
Bateau a vapeur Paul Clifford, Gordon, des Opelousas.
Bateau à vapeur Black Hawk, Sheridan, des Opelousas.
Bateau à vapeur Navarino, Backer, de Cincinnati.
Bateau à vapeur Globe, Cook, de Franklin, Mississippi.
Bateau à vapeur Hudson, Hollen, de Manchester.
Bateau à vapeur Union, Dendale, de Caleto.

MAIRIE DE LA NLLE.-ORLEANS.

LE cours de la farine fraiche est aujourd'hui de $5,5. par baril d'après le tarif, les boulangers doivent donner pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi) 45 onces de pain pour un escalin. 27 mai.

DEMANDE de deux jeunes garçons de couleur pour apprentis à l'état de forgeron, âgés de 15 à 17 ans. s'adresser à Charles N. Swaim, à la forge de la rue Fourcher, près des fossés. 27 mai.—3

LA soussignée prévient le public de ne pas payer aucun compte qui pourrait être présenté par M. John Beachanan, pour le compte de Mr. W. H. Taylor, vu qu'il n'en a aucune autorisation. EUGENIE TAYLOR,
27 mai—6 rue St. Louis, No. 10.

AVIS.—Toutes les personnes qui ont des réclamations à faire contre la succession de feu Thomas Caldwell sont requises de les présenter à la soussignée, pour en obtenir le règlement ; et celles auxquelles la succession peut devoir sont également requises d'avoir à payer immédiatement à la soussignée.
27 mai—6,3pa L. A. CALDWELL.

COUR DES PREUVES.—*Parish Jefferson.*—Succession de feu Cyrille Arnoult.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu Cyrille Arnoult et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles les compte rendu par Raphael Toledano, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait point homologué et le dit exécuteur déchargé de ses fonctions.

Par ordre de la cour,
27 mai—4 J. M. HARANG, juge.

ON A BESOIN de quelques femmes pour faire la cuisine, laver le linge et faire les autres travaux de ménage. S'adresser au bureau d'informations, rue St. Louis, No. 10. 27 mai

---

SUCRE BLANC DE LA HAVANE.—Le soussigné offre à vendre en débarquement de la goëlette Hesperus, venant de la Havane, 50 caisses sucre blanc de première qualité.
F. H. PETITPAIN,
27 mai encoignure Chartres et Toulouse.

LE soussigné offre à vendre les articles suivants, à des conditions avantageuses :

180 paniers Guignolet de première qualité,
80 barriques Vin de Bordeaux, de qualités assorties,
90 caisses dito dito
300 milliers Bouchons,
100 barils Rum des Attakapas,
100 caisses Blanc de baleine, Nos. 4, 5 et 6,
200 dito Amidon,
300 dito Savon de la marque *James Blake & Co.*
300 dito Chandelles de suif, dito
1000 rames Papier gris.
F. H. PETITPAIN,
27 mai encoignure Chartres et Toulouse

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans,—Présent l'hon. Ch. Maurian, juge—*Charles Rhé Oger vs. ses créanciers et les créanciers de la ci-devant société Oger & Co.*—Il est ordonné par la cour qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de L. T. Caire, notaire public, le samedi 8 de juin prochain, afin de délibérer sur les affaires du pétitionnaire et celles d'Oger & Co. En même temps toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.

Par ordre de la cour.
27 mai—3 FRED. BUISSON, dép. greffier

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans,—25 mai 1833.—*Dans l'affaire de Holdridge & Murray contre ses créanciers.*—Après lecture et enregistrement de la pétition et du tableau de distribution présenté par A. M. Buchanan, syndic des créanciers de l'insolvable, il est ordonné par la cour que toutes personnes y intéressées aient à déduire d'ici à dix jours, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution ne serait pas homologué, les fonds distribués en conséquence, et le syndic déchargé de ses fonctions.

Par ordre de la cour.
27 mai—3. F. BUISSON, dép. greffier

AUX PERES DE FAMILLE.

AVIS.—Un instituteur récemment arrivé de France et qui a professé à Paris pendant 17 ans, désirerait trouver un habitant qui lui confiât l'éducation de ses enfans. Il enseigne le français, le latin, le grec, l'allemand; quant à ces deux dernières langues, il n'enseigne pas pour pouvoir les parler ; il donne aussi des leçons d'histoire, en un mot, il pénètre les connaissances qui peuvent contribuer à orner l'esprit et le cœur d'un jeune homme, s'adresser pour plus amples renseignements, à M. L. T. Moreau et A. Z. Ogier, 5 mai—7,3pa.

COLS DE "TERANTE".—Recrement reçus par la marine Chartres, au département de cette ville de la Louisiane. W. C. HOWARD,
9 mai. Port-Louis, No. 18.

Amusements.

Théâtre d'Orléans.

MERCREDI, 29 MAI 1833.

Au bénéfice de M. Léon Amédée.

Une 1ère. représentation de
LA LAITIERE DE MONTFERMEIL,
Comédie-vaudeville en 5 années, imitée du roman de Paul de Kock, par M. Brazier et Rene Pein.

Suivi d'une 1ère. représentation de la reprise de

Le Concert à la Cour,

Opéra comique en un acte, de M. Scribe, musique de M. Auber.

Le spectacle sera terminé par

Une dernière représentation des Exercices de
LA FAMILLE RAVEL,

Entre les deux pièces, UN AMATEUR canniers (pour cette soirée seulement) quelques scènes mimiques
DU MUSEE GROTESQUE,

Entre autres celle où il fera figurer le facetieux personnage de M. MAYEUX.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Carrière & Borduzat ont présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Joseph Choate, décédé ab intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
27 mai W. F. C. DUPLESSIS, rég.

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu Mme. Elizabeth Proffit, veuve de Charles Patton, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles le compte rendu par Richard O. Pritchard, exécuteur testamentaire de la défunte, ne serait point approuvé et homologué et le dit exécuteur déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité.

Par ordre de la cour,
27 mai W. F. C. DUPLESSIS, rég.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régistre des Testaments.*—Samedi, 8 juin, à 10 heures du matin, il sera vendu dans la rue Dauphine, entre les rues de la Douane et Bienville, une quantité de pierres de banquette, pierres plates, meubles meublants et autres effets mobiliers, appartenant à la succession de feu John C. Wallace.

Conditions de la vente : Comptant.

Par ordre de la cour,
27 mai W. F. C. DUPLESSIS, rég.

$50 DE RECOMPENSE.

JEANNE BUTLER ou ROSINE, griffonne, âgée d'environ 20 ans, taille d'environ 5 pieds anglais; elle a trois marques noires sur l'une des joues, nez pointu, un petit bouton sur l'une des paupières, petits pieds, petites mains, ne parlant qu'anglais et avec beaucoup de vivacité. Lorsqu'elle s'est absentée elle était sans souliers et portait une robe de cotonnade bleue et un tablier de guingham rayé jaune; elle avait sur la tête un madras à larges raies rouges et blanches.

Elle est partie mardi matin, avec sa fille, âgée de 11 mois, jolie, presque blanche, yeux bleus, cheveux blonds ; elle portait une robe jaune et un tablier blanc.

Les trente piastres seront données à quiconque ramènera la mère et l'enfant au bureau de cette feuille.

Les capitaines de navires, bateaux-à-vapeur ou autres embarcations sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois. 25 mai

---

LE JARDIN DES DAMES.

Etablissement de Glaces, Crèmes et rafraichissements en tous genres, situé rue Condé, No. 93 ; ouvrira dimanche prochain, 26 du du courant.

LES soussignés n'ont rien négligé pour donner à ce lieu tous les agréments qui peuvent leur attirer la bienveillance du public ; on y a formé des tonnelles en treillage à l'ostar du nord, où pourront être reçues les familles qui voudront bien les honorer de leur présence. Jaloux de mériter en tout cette confiance, ils mettront tout leur zèle au maintien de l'ordre et à l'exécution d'un service prompt.

Afin d'éviter quelques abus que chacun sera à même de juger, l'entrée se fera par le moyen d'une contre-marque que l'on paiera un escalin et qui sera reçue en paiement pour la même somme, les enfants au-dessous de dix ans et les domestiques ne paieront rien. Musique et illumination.
25 mai—3 N. CHATELLIER & BONNE.

ETAT DE LA LOUISIANE.

ON désirerait avoir un armurier à l'arsenal: pour plus amples informatins, s'adresser à l'adjudant-général.
25 mai FRANCOIS GAIENNE.

TRAITES SUR L'ANGLETERRE, à vendre par 25 mai B. BOOTH & Co.

CHEVAL EPAVE.—Il a été conduit chez moi, un cheval d'environ six ans, couleur bai brun, moucheté sur la croupe, une balzane, haute chaussée au remontoire, front blanc, lice prononcé entre les naseaux, buvant dans son blanc, le cornière en mauvais état, ayant un licol en cuir avec un bout de chaîne. Le propriétaire est prié de venir le réclamer en payant les frais.

C. BELOT, encoignure de la rue d'Enghien, faubourg Marigny.
25 mai—3

COUR DES PREUVES.—Attendu que Thomas Walsh a présenté une pétition à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle des héritiers absens de feue Anne Graham West, veuve de feu William West—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,
25 mai W. F. C. DUPLESSIS, régister

COUR DES PREUVES.—*Vente par le register des testamens.*—Samedi, 25 mai 1833, à dix heures du matin, il sera vendu au ci-devant domicile de feu Antoine Dallon, faubourg Marigny, rue Moreau, entre les rues d'Espagne et d'Enghien, une quantité de bois de charpente, planch a et autres effets mobiliers, appartenant à la succession du défunt.

Conditions de la vente comptant

Par ordre de la cour
23 av. W F C. DUPLESSIS, register.

AVIS.—Les actionnaires de la banque de l'état de la Louisiane sont par le présent notifiés que leur assemblée ajournée le 18 de ce mois qui avait pour objet de prendre en considération les mesures convenables aux dispositions de l'acte de la législature qui incorpore la Société d'Agriculture de la Louisiane, approuvé le 29 mars 1833, aura lieu à la dite banque, samedi prochain, à 4 heures après-midi. On espère que les actionnaires ou leurs représentants ne manqueront pas de se présenter au jour et à l'heure susdite. Par ordre,
23 mai—3 LUCIUS C. DUNCAN, secrétaire.

DOMESTIQUE.

ON demande à louer un nègre ou un mulâtre, bien au fait du service et d'une tenue propre et décente. On préférerait un mulâtre, s'adresser à
Mr. GRANET, rue Royale,
21 mai au coin de la rue St. Philippe

---

100 barriques SUCRE, en débarquement du bateau à vapeur Vermillon, et à vendre par
20 mai GRAY, DURRIVE & Co. 39, Nlle. Levée

EN débarquement et à vendre par les soussignés, 35 barils graines de lin fraiche.
4 mai H. BONNABEL & FRERE.

QUARTIER-GENERAL, 1ère. DIVISION,
Nouvelle-Orléans, 27 avril 1833.

ORDRE

LE colonel J. W. JUSTAMOND ayant été duement élu au grade de Brigadier Général de la 1ère. brigade de la milice de la Louisiane, devra être obéi et respecté en conséquence.
11 mai PIERRE LACOSTE, maj. général.

AVIS.—A. L. PLOUGH, *Dentiste*, continuera sa profession durant l'été, à sa résidence rue St. Charles, No. 7, trois portes après la rue du Canal.
14 mai—4

TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Isaac Baldwin sont priées de les présenter, et ceux qui lui doivent sont aussi priés de solder leur compte. ELIZA BALDWIN, exécutrice.
14 mai—10 T. H. MADOX, exécuteur.

A LOUER.—La maison située rue du Canal, No. 57, jusqu'au 1er. novembre prochain, prendre possession immédiatement, s'adresser à
13 mai I. OGDEN & CO.

SANGSUES reçues de Nantes, par la Cécilia et à vendre par DUCONGE & PEYCHAUD,
11 mai rue de Chartres, No. 89.

2000 LIVRES Orge Perlé, bien frais et en barils bien conditionnés, en débarquement et à vendre par DUCONGE et PEYCHAUD,
11 mai rue de Chartres, No. 89.

SEL DES ILES TURQUES en vente—La cargaison entière du brick Général Grant consistant en 2,600 boisseaux. S'adresser à
THOMSON et GRANT
10 mai rue de la Levée No. 41

LETTRES DE CHANGE sur Paris, à vendre par
10 mai I. OGDEN & CO.

TRAITES sur Paris, Bordeaux et Marseille, à vendre par JULES LE BLANC,
3 avril rue Royale, No. 103.

AVIS.—Un élève en pharmacie, sachant parler l'anglais et le français trouverait à se placer chez
L. GAMOTIS,
16 mai rue du Camp, No. 39.

---

60 BOUCAUTS plats cottés et épaulés humid, en débarquement et à vendre par
14 mai LOBET & GRAIN.

A VENDRE—Une jeune fille, Quarteronne de St. Domingue, (très-qualifiée) pour femme de chambre, couturière, blanchisseuse et repasseuse, s'adresser à AUGUSTE BOUCH,
23 mai—4 rue Royale, No. 227.

POUR LOUISVILLE.

Le bat.-à-vapeur POWHATTAN, capit. G. Young, ayant une partie de son chargement prêt pour balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, ou à
TOURNE et BECKWITH,
N. B. Le Powhattan prendra du frêt pour Natchez, Vicksburg, Memphis, Randolph, &c. 24 mai.

POUR TAMPICO.

La goëlette HALCYON, capit. Vigne, partira positivement pour le port ci-dessus, mercredi, 29 courant. Pour frêt ou passage, s'adresser à
27 mai—3 SIMON CUCULL